



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES
Séance du 11 mai 2026

Le onze mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur DRONNEAU Jacques, Maire.

Date de convocation : 07/05/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 19 - Votants : 19 – Quorum : 10

Présents : M Jacques DRONNEAU, Maire, M Stéphane LEMOINE, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, M Arnaud FRON, Mme Charlène MÉNARD, M Max BLANLOEIL, les adjoints au maire, Mme Laurel LAURENT, M Olivier CRÉMET, M François BONNET, Mme Emmanuelle RETIÈRE, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Magalie LYSANIUK, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Edwige GROSS-MORAT, Mme Sophie LATOUR, Mme Anne-Cécile MERIAU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : M Max BLANLOEIL

2026-05-11-001 Création des commissions municipales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-22 qui permet au conseil municipal de créer des commissions municipales ;

Considérant que ces commissions sont composées exclusivement d'élus ;

Considérant que ces commissions sont toutes présidées de droit par le Maire :

Il est proposé au conseil municipal de valider la création de 11 commissions et de fixer le nombre de membres de la façon suivante :

- ✓ **FINANCE, RH** : 3 membres
- ✓ **VOIRIE, RÉSEAUX** : 4 membres
- ✓ **BATIMENTS, ESPACES VERTS** : 6 membres
- ✓ **ENFANCE, ÉCOLES, JEUNESSE** : 5 membres
- ✓ **ASSOCIATIONS** : 4 membres
- ✓ **AFFAIRES SOCIALES** : 7 membres
- ✓ **CULTURE, PATRIMOINE** : 2 membres
- ✓ **AFFAIRES ECONOMIQUES** : 5 membres
- ✓ **URBANISME** : 5 membres
- ✓ **INFORMATION, COMMUNICATION** : 5 membres
- ✓ **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE** : 4 membres



En application de l'article L2121-21 du CGCT, les membres sont en principe désignés par vote à bulletin secret mais le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le recours au vote à main levée pour la désignation des membres des commissions municipales
 - la désignation des membres suivants :
- ✓ **FINANCE, RH (3 membres)** : M LEMOINE Stéphane, Mme LAURENT Laurel, M ANTIER Jean-Charles
 - ✓ **VOIRIE, RÉSEAUX (4 membres)** : M COUTEAU Aurélien, Mme LAURENT Laurel, M CREMET Olivier, M BLANLOEIL Max
 - ✓ **BATIMENTS, ESPACES VERTS (6 membres)** : M BLANLOEIL Max, M CREMET Olivier, Mme MÉNARD Charlène, Mme LATOUR Sophie, Mme RETIÈRE Emmanuelle, M COUTEAU Aurélien
 - ✓ **ENFANCE, ÉCOLE, JEUNESSE (5 membres)** : Mme QUÉMÉRÉ Hélène, M BERTRAND Sébastien, M BONNET François, Mme LYSANIUK Magalie, Mme GROSS-MORAT Edwige
 - ✓ **ASSOCIATIONS (4 membres)** : Mme PICARD PHILIPPON Laure, M BONNET François, M BLANLOEIL Max, M ANTIER Jean-Charles
 - ✓ **AFFAIRES SOCIALES (7 membres)** : Mme MÉNARD Charlène, M BERTRAND Sébastien, Mme PICARD PHILIPPON Laure, Mme MERIAU Anne-Cécile, M BONNET François, Mme QUÉMÉRÉ Hélène, Mme GROSS-MORAT Edwige
 - ✓ **CULTURE, PATRIMOINE (2 membres)** : Mme LYSANIUK Magalie, M FRON Arnaud
 - ✓ **AFFAIRES ECONOMIQUES (5 membres)** : M RAMBAUD Frédéric, Mme LYSANIUK Magalie, Mme LAURENT Laurel, Mme RETIÈRE Emmanuelle, M CREMET Olivier
 - ✓ **URBANISME (5 membres)** : M FRON Arnaud, Mme LATOUR Sophie, M LEMOINE Stéphane, M RAMBAUD Frédéric, M COUTEAU Aurélien
 - ✓ **INFORMATION, COMMUNICATION (5 membres)** : Mme LATOUR Sophie, Mme MERIAU Anne-Cécile, M LEMOINE Stéphane, Mme PICARD PHILIPPON Laure, M BONNET François
 - ✓ **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE (4 membres)** : M BERTRAND Sébastien, Mme MÉNARD Charlène, M ANTIER Jean-Charles, Mme MERIAU Anne-Cécile

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance
M Max BLANLOEIL



Le Maire
Jacques DRONNEAU